

Le 11 janvier 2021

## COMMUNIQUÉ

Aux curés et aux administrateurs,


Comme vous le savez, la province du Nouveau-Brunswick est actuellement dans la phase orange du plan de rétablissement afin de contenir la dernière vague pandémique de la COVID-19.

Il est très important de nous conformer aux directives gouvernementales, voici un petit rappel des mesures sanitaires déjà en vigueur dans nos paroisses :

« Les lieux de culte peuvent mener leurs activités conformément à leur plan opérationnel relatif à la COVID-19. Les services religieux en personne sont limités à 50 personnes—ou moins selon la taille des installations—et les gens doivent respecter la distanciation physique de deux mètres. Le port continu du masque est requis. Il n'est pas permis de chanter. Les autres activités religieuses, les funérailles, les célébrations de la vie, les cérémonies de mariage, les réceptions et les rassemblements sociaux qui ont lieu à l'intérieur et qui rassemblent plus de 25 personnes sont interdit. »

Pour plus d'informations sur la phase orange, voir la pièce jointe.

Espérons que ces directives contribueront à contenir cette vague du COVID-19 et rassureront tous les fidèles qui viennent célébrer avec nous le Jour du Seigneur ou d'autres célébrations.



+ Claude Champagne, o.m.i.  
Évêque d'Edmundston